



13 RUE J.J Rousseau
30100 Alès
Tel : 0950532387
Numéro de Siret : 51531162900015
Enregistré sous le n°76300416430 cet enregistrement
ne vaut pas agrément de l'état
Organisme non assujetti à la TVA

4 stagiaires
maximum/
session

Programme détaillé de formation :

Vernis semi-permanent/ Vernis renforcé (durée : 2 jours soit 14 heures)

Public concerné : Esthéticiens(nes), coiffeurs(ses), prothésiste onguulaire, personnes ayant un projet de création d'entreprise en prothésie onguulaire ou en situation d'activité professionnelle en relation avec le domaine de l'esthétique.

Pré-requis : Etre majeur (ou autorisation parentale pour les mineurs de plus de 16 ans), maîtriser l'expression orale et écrite. Avoir un projet professionnel en extension des cils.

Modalités pédagogiques : Formation en présentiel.

Formatrice : Mlle ARBOD JESSICA esthéticienne diplômée depuis 2004, prothésiste onguulaire confirmée depuis 2006 et chef d'entreprise de l'institut « YUNA BEAUTE » depuis 2009.

Procédure d'admission : L'inscription est ouverte jusqu'à 11 jours avant le début de la formation et en fonction des places restantes ainsi qu'après entretien téléphonique.

Accessibilité : Pour toute personne en situation de handicap, merci de nous contacter au 0950532387 pour envisager la faisabilité de votre projet.

Objectifs pédagogiques : Elargir la palette de connaissances du stagiaire. Apprentissage des connaissances pour le vernis semi-permanent des mains et des pieds. Savoir mettre en pratique les connaissances auprès de vos futurs clients.

Moyens pédagogiques : Matériels et produits nécessaires à l'apprentissage du vernis semi-permanent, mise en situation, test de connaissance, grille d'évaluation. Livret pédagogique remis en début de formation et attestation de formation remis au stagiaire à la fin de la formation.



13 RUE J.J Rousseau

30100 Alès

Tel : 0950532387

Numéro de Siret : 51531162900015

Enregistré sous le n°76300416430 cet enregistrement

ne vaut pas agrément de l'état

Organisme non assujetti à la TVA

JOUR 1 :

Matin (9H00-12H00) :

- Cours théorique (Explications et schématisation d'une pose de vernis semi-permanent mains et pieds, différence entre semi-permanent classique et renforcé.
- Explication d'une dépose de vernis semi-permanent
- Démonstration d'un vernis semi-permanent classique et renforcé par la formatrice.
- Test de connaissances sur la partie théorique.
- Pratique sur capsules de french et babyboomer
- Démonstration par la formatrice d'un vernis semi-permanent sur les pieds.

Après-midi (13H00-17H00) :

- Démonstration par la formatrice d'un semi-permanent mains
- Pratique sur modèle ou en binôme avec suivi et correction par la formatrice de vernis semi-permanent ou de french sur les mains.

JOUR 2 :

Matin (9H00-12H00) :

- Démonstration par la formatrice d'un semi-permanent renforcé mains.
- Pratique sur soi-même de la technique de vernis semi-permanent renforcé.

Après-midi (13H00-17H00) :

- Pratique sur modèle ou en binôme avec suivi et correction par la formatrice de vernis semi-permanent renforcé sur les mains.
- Evaluation sur mise en situation professionnelle.

Remise de l'attestation de formation